

enquête complète sur ces décès. De plus, 300 détenus occupèrent alors les locaux pendant quatre jours.

95. Le Sous-comité a été impressionné par l'atmosphère positive qui régnait au Pénitencier de la Saskatchewan. Ils ont constaté que la direction, le personnel et les détenus faisaient bon ménage. Le personnel administratif possède une réputation de compétence et de fermeté qui remonte à plus de 20 ans et le personnel correctionnel n'est jamais en conflit avec les autorités. Même s'il existe des problèmes (et le personnel et les détenus ont eu tôt fait de le souligner au Sous-comité), l'atmosphère de tension et de confrontation qui prévaut dans les autres établissements à sécurité maximale du Canada n'existe pas ici. Un certain nombre de facteurs le démontrent.

96. Ce n'est que dans cet établissement à sécurité maximale, exception faite de la Prison des femmes, que les membres du Comité de détenus ont servi de guides aux membres du Sous-comité pour la visite de la prison. Cette initiative a été proposée par le directeur, James O'Sullivan.

97. En raison de l'insuffisance des locaux, 133 détenus doivent s'accommoder de vastes dortoirs qui font contrastes avec les cellules individuelles où sont incarcérés les prisonniers des autres établissements. Même si le personnel trouve cette situation peu sécuritaire et que les détenus se plaignent du manque d'intimité, il ne s'y est encore produit aucun incident grave.

98. Le Comité consultatif de citoyens de cet établissement est probablement le plus actif de tous ceux qui existent au Canada. Il peut circuler partout dans l'établissement, sauf pendant les périodes de troubles. Il est en contact permanent avec le Comité de détenus et les membres du personnel et participe aux programmes des détenus. Selon son président, il n'a obtenu «que de la collaboration du personnel et du directeur de l'établissement . . . tout le monde, du simple employé au directeur, a fait preuve d'une excellente collaboration avec nous, ce que nous apprécions beaucoup» (18:81).

99. L'attitude des détenus a également contribué à la bonne atmosphère de l'établissement. Selon le président du Comité de détenus, «lorsqu'un détenu suscite des problèmes quelconques, nous commençons par lui adresser nous-mêmes des avertissements» (18:31).

100. De l'avis du Sous-comité, le Pénitencier de la Saskatchewan est l'établissement à sécurité maximale le plus efficace de tout le régime pénitentiaire canadien, en grande partie à cause de sa saine administration.

L'Institution Archambault

101. L'Institution Archambault, située à Ste-Anne-des-Plaines (Québec), a été construite sur le même modèle que l'Institution Millhaven; elle abrite 429 détenus. Elle a été inaugurée en mars 1969 et aucun incident majeur ne s'y est produit au cours des sept dernières années, contrairement à l'Institution de Millhaven.

102. Le Sous-comité a été impressionné par la panoplie de programmes dont dispose l'établissement et par les relations et la collaboration qui existent entre le directeur, son personnel et les détenus.

103. L'Institution Archambault constitue un bon exemple du rôle que peut jouer un comité de détenus représentatif et structuré, qui bénéficie en outre de la confiance et du respect du directeur.

104. Le premier incident à survenir à l'Institution Archambault était de caractère non violent. Il a donné lieu à une grève de quatre mois qui a commencé le